

CULTURE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

CULTURE MONTRÉAL
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 6
Résultats	7
Évolution de l'actif net	8
Bilan	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Culture Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Culture Montréal (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport d'activité est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport d'activité, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Boily, Handfield CPA INC ⁽¹⁾

Montréal, le 21 octobre 2021

¹ Par Yvon Gélinas, CPA auditeur, CA

CULTURE MONTRÉAL

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

7

	2021	2020
PRODUITS		
Subventions de fonctionnement (annexe A)	560 705 \$	693 705 \$
Subventions pour projet Alliages (annexe B)	232 266	-
Produits autonomes (annexe C)	41 536	65 165
	834 507	758 870
CHARGES		
Fonctionnement (annexe D)	612 629	587 001
Projet Alliages - Coûts directs (annexe E)	145 704	-
Production (annexe F)	32 307	52 679
Communications (annexe G)	27 925	60 887
Projets spéciaux (annexe H)	200	45 772
	818 765	746 339
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	15 742	12 531
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	13 198	9 491
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 544 \$	3 040 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CULTURE MONTRÉAL**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

8

			2021	2020
	Investi en immobili sations	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	33 498 \$	41 014 \$	74 512 \$	71 472 \$
Excédent des produits sur les charges	(13 198)	15 742	2 544	3 040
Acquisitions d'immobilisations	15 236	(15 236)	-	-
SOLDE À LA FIN	35 536 \$	41 520 \$	77 056 \$	74 512 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CULTURE MONTRÉAL

BILAN

30 JUIN 2021

9

	2021	2020
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	556 653 \$	278 818 \$
Débiteurs (note 3)	14 035	8 349
Subventions à recevoir	93 000	73 000
Frais imputables au prochain exercice	3 074	3 029
	666 762	363 196
IMMOBILISATIONS (note 4)	35 536	33 498
	702 298 \$	396 694 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	47 683 \$	46 351 \$
Adhésions des membres perçues d'avance	7 132	7 786
Mandat Ville de Montréal perçu d'avance	20 000	20 000
Apports reportés (note 7)	550 427	248 045
	625 242	322 182
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	35 536	33 498
Non affecté	41 520	41 014
	77 056	74 512
	702 298 \$	396 694 \$

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CULTURE MONTRÉAL**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

10

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 544 \$	3 040 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations	13 198	9 491
	15 742	12 531
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(5 686)	3 810
Subventions à recevoir	(20 000)	(8 451)
Frais imputables au prochain exercice	(45)	2 331
Créditeurs	1 332	(3 396)
Adhésions des membres perçues d'avance	(654)	967
Mandat Ville de Montréal perçu d'avance	-	20 000
Apports reportés	302 382	(113 315)
	277 329	(98 054)
	293 071	(85 523)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(15 236)	(10 400)
VARIATION NETTE DE L'ENCAISSE	277 835	(95 923)
ENCAISSE AU DÉBUT	278 818	374 741
ENCAISSE À LA FIN	556 653 \$	278 818 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

Culture Montréal est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

À des fins purement culturelles, sociales et éducatives et sans intention de gains pécuniaires pour ses membres, ses objectifs sont les suivants :

favoriser le droit à la culture pour tous les citoyens et toutes les citoyennes;

accroître le rôle de la culture comme élément moteur du développement de la Ville de Montréal;

contribuer à l'affirmation de Montréal comme métropole culturelle par la mise en valeur de sa créativité, de sa diversité culturelle et de son rayonnement national et international;

recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions;

organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des projets et des mandats arrondissements sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits provenant de l'adhésion des membres sont constatés linéairement sur la durée de l'adhésion.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme occupe, à titre gracieux, des locaux fournis par la Ville de Montréal et a recours aux services de nombreux bénévoles. Ces opérations sont comptabilisées si la juste valeur de ces biens et services peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si ces biens et services auraient dû être achetés par l'organisme à défaut d'un apport.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Taxes de vente à recevoir	13 650 \$	4 343 \$
Adhésions et autres à recevoir	385	4 006
	14 035 \$	8 349 \$

4. IMMOBILISATIONS

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement de bureau	49 225 \$	18 650 \$	30 575 \$	29 745 \$
Équipement informatique	11 771	6 810	4 961	3 753
	60 996 \$	25 460 \$	35 536 \$	33 498 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ avec le programme Solutions Libre-affaires Visa Desjardins portant intérêt au taux préférentiel majoré de 5%. De plus, l'organisme dispose d'un financement préautorisé de 50 000 \$ avec AccèsD qui est disponible sur demande avec un taux d'intérêt négociable au moment de l'octroi du prêt. Au 30 juin 2021, le crédit autorisé était inutilisé.

6. CRÉDITEURS

	2021	2020
Comptes fournisseurs et frais courus	27 196 \$	26 465 \$
Vacances à payer	20 487	19 886
	47 683 \$	46 351 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement et divers projets pour la réalisation de la mission de l'organisme selon la durée de l'entente triennale échéant en 2021. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 30 juin 2020	Montants encaissés	Constatés à titre de produits	Solde au 30 juin 2021
Ministre de la Culture et des Communications	248 045 \$	710 382 \$	418 000 \$	540 427 \$
Conseil des arts et lettres du Québec	-	28 000	18 000	10 000
	<u>248 045 \$</u>	<u>738 382 \$</u>	<u>436 000 \$</u>	<u>550 427 \$</u>

8. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

L'organisme occupe des locaux administratifs, fournis par la Ville de Montréal, à titre gracieux jusqu'au 30 novembre 2022. Un montant de 24 705 \$ a été enregistré simultanément dans les produits de subventions et dans les charges de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2021, qui correspond à la juste valeur sur le marché pour des locaux similaires.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit au 30 juin 2021.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit par ses débiteurs et ses subventions à recevoir. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

CULTURE MONTRÉAL

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

15

	2021	2020
ANNEXE A		
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		
Ministère de la Culture et des Communications	418 000 \$	551 000 \$
Ville de Montréal	100 000	100 000
Ville de Montréal- Loyer gratuit (note 8)	24 705	24 705
Conseils des arts et lettres du Québec (CALQ)	18 000	18 000
	560 705 \$	693 705 \$

ANNEXE B

SUBVENTIONS POUR PROJET ALLIAGES

Ville de Montréal	180 000 \$	- \$
Emploi-Québec	52 266	-
	232 266 \$	- \$

ANNEXE C

PRODUITS AUTONOMES

Adhésions des membres	16 326 \$	17 107 \$
Ville de Montréal - projets	14 351	21 744
Mandats arrondissements	7 425	10 490
Dons	1 460	816
Divers	1 106	265
Intérêts	697	3 067
Frais d'inscription - colloque	171	10 176
Commandite	-	1 500
	41 536 \$	65 165 \$

	2021	2020
ANNEXE D		
FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	488 963 \$	427 998 \$
Honoraires professionnels	45 009	61 281
Frais de bureau	37 522	53 658
Loyer (note 8)	24 705	24 705
Télécommunications	12 156	4 034
Frais de déplacement, représentation et réunions	2 991	13 645
Intérêts et frais bancaires	1 283	1 680
	612 629 \$	587 001 \$

ANNEXE E**PROJET ALLIAGES - COÛTS DIRECTS**

Honoraires	86 954 \$	- \$
Honoraires Emploi-Québec	52 266	-
Communications	5 874	-
Fournitures et logiciel	543	-
Frais de représentation	67	-
	145 704 \$	- \$

ANNEXE F**PRODUCTION**

Commissions permanentes	22 160 \$	37 262 \$
Assemblée générale	10 147	8 183
Rencontres membres et comités	-	7 234
	32 307 \$	52 679 \$

CULTURE MONTRÉAL

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

17

	2021	2020
ANNEXE G		
COMMUNICATIONS		
Honoraires des sous-traitants	15 520 \$	6 711 \$
Photocopies / Impressions / Abonnements et placements média	5 599	5 355
Campagnes électorales	2 719	6 431
Télécommunications	1 600	800
Image de marque et identité	1 336	4 198
Site Web	916	21 683
Balado - Francophiles	235	15 709
	27 925 \$	60 887 \$

ANNEXE H

PROJETS SPÉCIAUX

Mandat concertation	- \$	31 711 \$
Études et recherches	-	7 000
Développement des connaissances	200	6 411
Quartiers culturels	-	650
	200 \$	45 772 \$